



Certificat de Qualification Professionnelle d'assistant professeur d'arts martiaux - Mention « Judo Jujitsu »



Saison 2011/2012

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) « d'assistant professeur » est un diplôme de la branche professionnelle du sport.

Il autorise l'enseignement du judo-jujitsu contre rémunération pour une durée maximum annuelle de 300 heures. C'est la première étape pour tous ceux qui souhaitent faire de ce métier leur activité principale.

L'assistant professeur de judo-jujitsu conduit son activité pédagogique de découverte, d'initiation de loisir et de perfectionnement, en autonomie dans la discipline judo-jujitsu pour tous les publics.

Il permet de préparer ultérieurement les diplômes d'État (Diplôme d'État et diplôme d'État Supérieur).

A l'issue de la formation, après délibération du jury, un diplôme est délivré permettant d'obtenir la carte professionnelle.

DESCRIPTION

Durée : De novembre 2011 à juin 2012 à l'Institut du Judo. 180 heures : 135h en centre (le vendredi soir, le samedi et dimanche en journée - calendrier en cours d'élaboration) & 50h en entreprise.

Matières enseignées :

UC1 : - Capacité du candidat à concevoir et préparer un cycle d'enseignement pour une population donnée.
- Capacité à effectuer une démonstration en katas, Ne Waza, Tachi Waza et procédés d'enseignement.

UC2 : - Capacité du candidat à mettre en pratique les connaissances théoriques acquises en cours en présence d'un public d'enfants.

UC3 : - Capacité du candidat à participer au fonctionnement d'une structure associative (stage pédagogique)

Pré-requis pour se présenter à l'examen final :

- être âgé(e) de 18 ans au moins à la date d'entrée en formation
- être titulaire du grade de ceinture noire 2ème Dan Judo-Jujitsu.
- être titulaire soit de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS), soit de l'attestation de prévention sécurité civile de niveau 1 (PSC 1)

MODALITES

Dossier complet à retourner IMPERATIVEMENT avant le 28 octobre 2011, accompagné un chèque de 200 euros à l'ordre du Comité IDF Judo, pour les frais de dossier (non remboursable).

Coût de la formation : 1 800 € (dont les 200 euros de frais de dossier et 100 euros de Formation à distance)
1^{er} versement à l'entrée en formation, 600€ le 10/11/11 - 2^{ème} versement, 600€ au 10/12/11 - 3^{ème} versement, 400€ au 10/01/12

Date des tests de sélection sur convocation :

Du 7 au 9 novembre en journée à l'Institut du Judo, 21/25 avenue de la Porte de Châtillon, 75014 Paris
Seuls les candidats ayant renvoyés leur dossier complet avant le 28 octobre, pourront être convoqués aux tests.
Le candidat est évalué sur ses connaissances techniques en Tachi Waza, Ne Waza, Katas et Randoris.

INFORMATIONS UTILES

PREMIER COURS : Samedi 12 novembre 2011 - 19h00 - INSTITUT DU JUDO EN KIMONO
Prise de licence 2011-2012 obligatoire à l'inscription.

COMITE DE LA REGION IDF DE JUDO : 21/25 Avenue de la Porte de Châtillon – 75014 PARIS
Tel : 01.45.41.05.70 – Fax : 01.45.41.07.80 – info@idfjudo.com – www.idfjudo.com

Dossier téléchargeable sur le site www.idfjudo.com

Aucun remboursement ne sera accordé.

Avril 2011

**RECAPITULATIF DES PIÈCES À JOINDRE
OBLIGATOIREMENT
À VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION**

ATTENTION :
**Aucun dossier incomplet ou posté
après la date de clôture des inscriptions ne sera pris en compte.**

- Photocopie de votre passeport sportif justifiant de votre grade de ceinture noire 1^{er} dan au minimum.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du JUDO datant de moins de 3 mois. (Modèle ci-joint)
- Un document écrit précisant notamment votre expérience personnelle et éventuellement pédagogique, accompagné d'une lettre de motivation.
- 2 photos d'identité** portant votre nom et la formation suivie au dos (dont une collée ou agrafée sur la 1^{ère} page).
- Si vous êtes français(e), deux copies recto/verso (signées) de votre **carte nationale d'identité** ou passeport **en cours de validité.**
- Si vous êtes étranger(e), une photocopie de votre titre de séjour **en cours de validité.**
- Une photocopie de la licence en cours de validité.
- Une photocopie de votre attestation d'assuré(e) social(e) **en cours de validité** (*document papier à demander à votre caisse maladie ou téléchargeable sur le site www.amali.fr*).
La carte n'est pas recevable
- Photocopies des diplômes.
- Un chèque daté et signé à l'ordre du Comité IDF d'un montant de **200 euros** (non remboursable, et déductible du coût total de la formation) pour les frais de dossier.
- Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.

Pour les candidats salariés :

- Attestation de l'employeur vous autorisant à suivre la formation.

Pour les candidats étudiants :

- Copie de la carte d'étudiant(e)

- Un acompte de 600 euros** doit obligatoirement être versé au plus **à l'entrée en formation le 10 novembre 2011.**

CQP ASSISTANT PROFESSEUR ARTS MARTIAUX Mention JUDO JUJITSU

Identification du candidat

NOM : Prénom :
 Nom de jeune fille :
 Date et lieu de naissance : le [] [] [] à :
 Adresse :
 CP : Ville :
 ☎ : [] [] [] [] [] Portable : [] [] [] [] []
 E.mail : Nationalité :



Situation au regard de l'emploi

Etes-vous :
 Salarié(e) Type de contrat : (CDI, CDD, CES, etc.).....
 Etudiant(e) Retraité(e) Handicapé(e)
 Adresse employeur :
 Demandeur d'emploi inscrit : Depuis le :
 N° identifiant :
 Sans emploi non inscrit oui non
 Bénéficiaire du RSA oui non
 Durée totale de votre expérience professionnelle ou non (y compris travail saisonnier, bénévolat, intérim) :

 Prise en charge envisagée pour votre formation :

 Régime de sécurité sociale auquel vous êtes affilié(e) :

 A la caisse de (ville, département) :
 A quel titre (personnel, ayants droit, étudiant...) :
 N° de sécurité sociale :
 [] [] [] [] [] [] []

Niveau d'études ou de formation

Niveau V : Brevet des collèges
 Diplômes acquis Niveau atteint
 Précisez :
Niveau V : BEP
 Diplômes acquis Niveau atteint
 Précisez :
Niveau IV : Baccalauréat
 Diplômes acquis Niveau atteint
 Précisez :
Niveau III : DEUG -DUT
 Diplômes acquis Niveau atteint
 Précisez :
Niveau II : Licence
 Diplômes acquis Niveau atteint
 Précisez :
Niveau I : Master, DESS, Doctorat,...etc
 Diplômes acquis Niveau atteint
 Précisez :
Diplôme sportif :
 BAPAAT Date :
 TC 1 Date :
 BEES 1 Précisez :
 BP JEPS Précisez :
 DE JEPS Précisez :
 AUTRES Précisez :
 Activités socio-culturelles : (BAFA, BAFA, BASE...)

C.Q.P. ARTS MARTIAUX OPTION JUDO JUJITSU

CERTIFICAT MEDICAL
DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES,

Je soussigné(e), Docteur

Demeurant

.....

CERTIFIE AVOIR EXAMINE

M/ Mme/ Mlle né(e) le

demeurant :

.....

et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de contre-indication médicale à la pratique et à l'enseignement **du JUDO.**

Observations éventuelles :

.....

.....

Fait à : Le.....

Signature et cachet du médecin